AB-RENOV
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 300 €
Siège social : 256 Route de Nice
RN7 La Fontonne
06600 ANTIBES
932 175 417 RCS ANTIBES

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 01/09/2024

Monsieur ABELA Bernard né le 30/09/1960 à CANNES de nationalité Française demeurant 24 Chemin Longo Maï 06600 ANTIBES, Président de la SASU AB-RENOV RCS ANTIBES 932 175 417 dont il est l'associé unique a pris les décisions concernant l'ordre du jour suivant :

- Modification de l'objet social
- Mise en activité de la société
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE RESOLUTION

L'associé unique, décide de modifier l'objet social aux activités suivantes :

- Tous travaux de maçonnerie générale, gros œuvre et toute autre activité se rapportant à l'objet social.

Cette décision est approuvée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la décision prise sous la première résolution, l'associé unique décide de modifier, ainsi qu'il suit, l'article 2 des statuts :

ARTICLE 2- OBJET

La société a pour objet,
Tous travaux de maçonnerie générale, gros œuvre et toute autre activité se rapportant à l'objet social.

Cette décision est approuvée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique, décide de mettre en activité la société SASU AB RENOV RCS ANTIBES 932 175 417 à compter du 01/09/2024

Cette décision est approuvée par l'associé unique.

AB

QUATRIEME RESOLUTION

L’associé unique donne tous pouvoirs au porteur des copies pour remplir toutes formalités de droits. De tout ce que dessus il a été dressé un procès-verbal signé par l’associé unique sur le registre des décisions.

Cette décision est approuvée par l’associé unique.

L’associé unique Mr ABELA Bernard

